

AVIS DE COURSE

RAID DES 3 ÎLES
05 et 06 Octobre 2019
Baie de La Rochelle
ÉCOLE DE VOILE ROCHELAISE
5A

F18 / DART 18 / INC (minimum 16p spi)/ NACRA 15

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'ÉPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Inscriptions limitées à 40 bateaux

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux : **F18 / DART 18 / INC minimum 16 pieds spi / NACRA 15**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : **Ecole de Voile Rochelaise, avenue de la capitainerie, BP 10225, 17011 La Rochelle cedex 1**
Une majoration de 20 € sera appliquée pour une inscription après le 30 Septembre 2019
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - **leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition**
 - **ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.**
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

En raison de la difficulté de l'épreuve l'organisation se réserve le droit de refuser l'accès à la régata si le niveau de compétence et / ou l'expérience de l'équipage sont jugés insuffisants.

4. DROITS A PAYER

Droits d'inscriptions de

80 € pour catamaran double / 60€ pour catamaran simple (+ 20€ pour une inscription après le 30 Septembre 2019)

60 € pour équipage de moins de 18 ans

Comprenant :

Les deux jours de régates

Le pot de bienvenue du vendredi soir (pour les courageux)

L'apéritif du Samedi soir pour les concurrents (accompagnateurs en sus)

Les prix distribués

5. PROGRAMME

Les concurrents pourront être accueillis dès le vendredi, en informer l'EVR le cas échéant.

Des bénévoles de l'EVR seront présents pour aider au montage des bateaux le vendredi soir.

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	05/10/2019	07h30-09h00
Clôture des inscriptions	06/10/2019	09h00

Briefing coureurs le samedi matin à 08h30

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
05/10/2019	10h00	C3 – C0
05/10/2019	11h00	C1 – F18
06/10/2019	10h00	C3 – C0 – C1 – F18

5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

Le classement se fera par cumule des temps.

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués aux vainqueurs

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel)

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les concurrents pourront s'approvisionner en paniers repas lors de l'événement : il sera nécessaire de passer commande auprès de l'organisation lors de l'inscription.

Hébergements :

« Séjours & affaires les minimes La Rochelle » : 05 46 45 01 45

« Hôtel première classe » : 05 46 07 15 89

Site de l'office de tourisme : <http://www.larochelle-tourisme.com/>

Auberge de jeunesse : 05 46 44 43 11

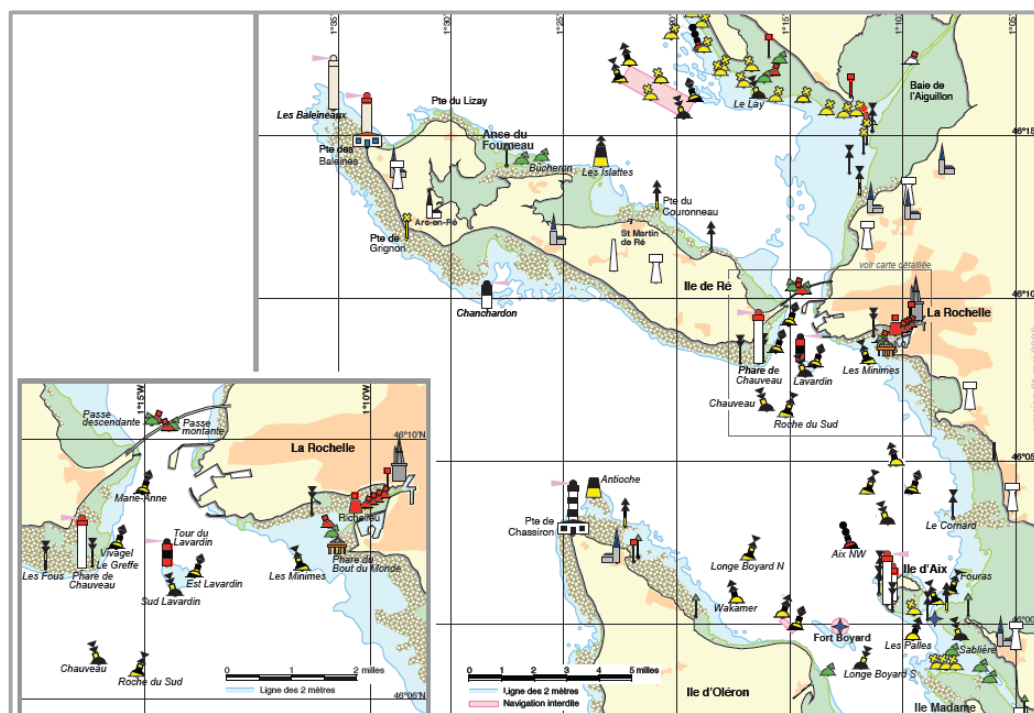
Camping du Soleil : 05 46 44 42 53

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Secrétariat EVR au 05 46 44 49 20

13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
La Pallice	La Rochelle	05/10/2019	16h29	09h16	56/49
La Pallice	La Rochelle	06/10/2019	17h36	12h33	43/39



N°	NOM	MARQUE	COULEUR	LAT	LONG
1	CHAUVEAU	Card Sud	YB	46°06,600 N	1°16,100 W
2	Marie-ANNE	Card Est	BYB	46°09,300 N	1°15,000 W
3	NORD-LONGE	Card Nord	BY	46°01,600 N	1°17,070 W
4	NORD-OUEST AIX	Danger Isolé	BRB	46°02,400 N	1°12,300 W
5	OUEST MINIMES	Card Ouest	YBY	46°08,100 N	1°11,400 W
6	ROCHE DU SUD	Card Ouest	YBY	46°06,400 N	1°15,100 W
7	SUD LONGE	Card Sud	YB	45°58,700 N	1°11,900 W
8	EST LAVARDIN	Card Est	BYB	46°07,900 N	1°13,900 W
9	SUD LAVARDIN	Card Sud	YB	46°07,600 N	1°14,300 W
10	Pont de Ré PASSE MONTANTE	Latérale Babord et Tribord	R & G	46°10,300 N	1°14,400 W
11	Pont de Ré PASSE DESCENDANTE	Latérale Babord et Tribord	R & G	46°10,200 N	1°14,600 W
12	ATT AIGUILLON	Eaux Saines	RW	46°15,360 N	1°11,520 W
13	LAY	Card Sud	YB	46°16,110 N	1°16,530 W
14	ILATES	Card Nord	BY	46°14,064 N	1°23,330 W
15	CHANCHARDON	Tourelle		46°09,718 N	1°28,404 W
	Zone Conchylicole :				
16	Card Nord	Card Nord	BY	46°04,691 N	1°10,174 W
	Cardinale Est	Cardinale Est	BYB	46°04,631 N	1°09,700 W
	Cardinale Ouest	Cardinale Ouest	YBY	46°03,052 N	1°09,865 W
	Cardinale Sud	Cardinale Sud	YB	46°00,629 N	1°09,414 W

**SAIL
FOR
EVR**

ÉCOLE DE VOILE ROCHELAISE

CRA Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine